

Maisons-Alfort, le 22 avril 2015

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
CLOSE 360 CS revente de CLOMATE**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier, déposé par GLOBACHEM N.V., relatif à une demande de mise sur le marché d'un produit de revente CLOSE 360 CS.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence CLOMATE, dont l'autorisation de mise sur le marché, n°2140042 détenue par ALBAUGH U.K. L.T.D. est en cours de validité jusqu'au 31 octobre 2019 ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour CLOSE 360CS est bien strictement identique à celle déclarée pour CLOMATE ;

L'Anses émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation CLOSE 360 CS, présentée par GLOBACHEM N.V. qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit CLOMATE.

Marc MORTUREUX